

Le Conseil du public (*) communique

Le 7 février 2022, le Conseil du public de la RTSR (SSR Suisse Romande depuis le 1^{er} février 2022) a tenu sa séance mensuelle en visioconférence. Il a, dans un premier temps, pris connaissance du rapport 2021 de Raymonde Richter, Médiatrice, ainsi que du rapport établi par le groupe de travail chargé d'analyser l'émission *Nos amis sauvages, saisons I et II* en présence de David Rihs, directeur de Point Prod et de Julien Perrot, directeur de La Salamandre. Il a ensuite eu l'opportunité d'assister à la présentation de la stratégie de l'offre et des choix programmatiques de la grille TV, assurée par Thierry Zweifel, directeur du département Stratégie & Programmation de la RTS, Luc Guillet, chef de l'unité Programmation TV et Olivier Tornay, chef du Commissioning. Enfin, il a rendu compte du fruit du nouvel axe d'analyse « Veille des émissions » et obtenu les réponses des directeurs.

Rapport 2021 de la Médiatrice

« Un espace de dialogue pour un esprit partagé de médiation démontrant qu'il est possible de critiquer et de remettre en cause dans le respect de l'interlocuteur ! »

C'est en ces termes que Raymonde Richter termine son rapport 2021. Une conclusion positive, malgré une montée en puissance des tensions entre le public et la RTS, sans doute générée par la crise sanitaire. Dans ce contexte, le rapport relève encore, dans les réclamations, une certaine absence de volonté de comprendre le cadre juridique restreint du processus de médiation ainsi qu'une difficulté plus marquée à s'ouvrir aux explications d'autrui. En 2021, ce sont 32 nouvelles réclamations qui ont dû être traitées, la télévision étant la plus souvent visée – 24 réclamations -, la radio n'étant concernée qu'à 4 reprises. Notons encore qu'il n'est pas rare que les réclamants justifient leur légitimité à « *exiger des comptes* » au prétexte qu'ils paient leur redevance. Enfin, la Médiatrice rappelle qu'à chaque occasion, elle précise bien sa posture, exposant au passage les principes de la LRTV, soulignant qu'elle ne se positionne jamais sur le fond.

« Nos amis sauvages – RTS 1 »

« Julien Perrot nous invite à de superbes expériences en totale immersion dans la nature ! »

Le Conseil du public a été séduit par les deux premières séries d'émissions consacrées à la faune et, plus largement, à l'environnement de notre pays. Ce sont dix-huit émissions qui ont été considérées pour analyser cette production née en 2021. Grâce à des thèmes variés et parfaitement choisis, en lien direct avec l'actualité, Julien Perrot sait mettre en lumière tant les richesses de notre environnement naturel que les comportements inadéquats de l'homme envers la nature et les êtres vivants qui l'habitent. Le format de l'émission est parfaitement adéquat tant il assure d'aller à l'essentiel. Les images sont magnifiques, le rythme toujours en lien avec le sujet traité, les rencontres avec les spécialistes apportant la touche d'originalité nécessaire à une émission de grande qualité. Grâce à son large spectre de connaissances, l'animateur porte l'émission par son charisme et ses compétences. Si quelques voix se sont exprimées pour émettre certaines réserves au sujet d'une tonalité parfois un peu « *donneuse de leçons* », la production ainsi que la direction ont exprimé la même volonté assumée de s'appuyer sur « *une personne qui porte un message et incarne l'émission* ». Le Conseil du public a été réjoui d'apprendre qu'une troisième série est en préparation.

Présentation de la stratégie de l'offre et des choix programmatiques de la grille TV

« Le bon contenu au bon moment ! »

Conséquence de la critique appuyée du Conseil du public à propos de l'intention de supprimer l'émission « Faut pas croire », à l'occasion de l'analyse de cette émission en automne dernier, il a été convenu d'une présentation de la stratégie de l'offre et des choix programmatiques de la grille TV par les responsables concernés. Ainsi, les membres du Conseil du public ont eu l'occasion de prendre connaissance de certaines données chiffrées témoignant du besoin de mieux distinguer les publics-cibles ainsi que leurs « besoins » à certains moments. Cette connaissance du public – empreinte -, au travers d'une typologie autorise et facilite ensuite la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur plusieurs axes : une légitimité renforcée par une meilleure adéquation avec les besoins des publics, une volonté de placer le public au cœur de cette dynamique, un souci de s'appuyer sur les contenus de qualité afin de développer de nouvelles offres et, enfin, le besoin de conquérir de nouveaux publics en pondérant l'offre afin de fidéliser ceux qui ont tendance à délaisser la télévision.

Nouvel axe d'analyse

« Veille des émissions »

Pour la première fois, le Conseil du public a expérimenté la mise en œuvre des « veilles » organisées en trois groupes : « Actualités et magazines d'actualité », « Culture et Société », « Sports ». Fort d'une compilation des remarques et critiques exercée par les responsables des groupes en amont de la séance, les représentants de la direction ont pu apporter les réponses exhaustives.

Contacts :

- Gérald Berger, président du Conseil du public, 079 892 64 98
- Claude-Alain Kleiner, chargé des communiqués de presse, 078 924 35 45

() Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la SSR Suisse Romande chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et le public. Il a pour tâche l'analyse critique des productions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.*